



Caution solidaire associé, abus de biens sociaux du gérant...

Par **leschtroumpf**, le **26/07/2015** à **20:16**

Bonjour à tous,

Voilà je vous détaille la situation.

Nous avons créé avec deux amis une entreprise SARL l'été dernier; trois associés (je ne suis pas le gérant) dont un gérant.

Au début tout se passe bien; puis le magasin que nous avons ouvert coule sous les dettes. Nous arrivons à remonter la pente. Puis la re chute...

Il est clair et prouvé à ce jour que le gérant a détourné de l'argent et a commis de nombreuses fautes et abus... Nous sommes tous les trois cautions solidaires du prêt de 20000€ de notre entreprise.

Dans l'état actuel des choses et le gérant ayant commis ses fautes et ayant sa collaboration pour nous retirer, quelles sont les solutions pour faire sauter cette caution solidaire vu que je ne suis en aucun cas responsable de la faillite de cette entreprise depuis le début il y avait apparemment des fraudes car nous n'avions pas accès aux comptes avant ces dernières semaines ?

J'ai été conseillé par notre comptable qui nous a expliqué que l'un des moyens seraient de remplacer le cautionnement par l'un des proches du gérant avec des biens égaux ou supérieurs aux cautions actuelles ? Lors de la liquidation vu qu'il y a fraude et abus, le tribunal ne peut-il pas ordonner la nullité de ma caution solidaire ?

Dans l'attente de vos solutions et de vos conseils.

Je vous remercie.

Par **moisse**, le **27/07/2015** à **18:37**

Bonjour,

Personne n'annulera votre cautionnement s'il est régulièrement établi.

Par contre vous disposerez de recours à l'endroit du gérant.

Votre comptable est bien aimable dans la dispense de conseils, mais encore faut-il que le créancier garanti accepte la substitution, que vous ne pourrez pas imposer unilatéralement.

Par **leschtroumpf**, le **28/07/2015** à **19:43**

Je vous remercie de votre réponse.

Que conseillerez vous comme solution ?

Merci.

Par **moisse**, le **29/07/2015** à **07:23**

Bonjour,

A part rembourser le crédit et poursuivre le gérant, je ne vois guère de solution.